



Notre réf.: SG/DSG/P.RAs-P.TCs

GENÈVE, le 23 juillet 2012

Objet: Amélioration de la coopération entre les conseils régionaux et les commissions techniques de l'OMM

Madame, Monsieur,

Comme convenu lors de la réunion conjointe des présidents des conseils régionaux et des commissions techniques (Genève, 28 juin 2012), vous êtes invité(e) à nous communiquer par écrit votre point de vue sur le renforcement de la coopération entre les conseils régionaux et les commissions techniques, en écrivant directement à M. Kaliba Konaré, Directeur du Bureau du Programme en faveur des pays les moins avancés (PMA) et de la coordination régionale (kkonare@wmo.int), d'ici au **30 septembre 2012**. Je vous encourage aussi à vous concerter, entre autres, avec les membres du Groupe de gestion de votre conseil régional ou commission technique. Veuillez noter que votre contribution sera soumise au Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle relevant du Conseil exécutif qui s'attachera, dans la perspective de la soixante-cinquième session du Conseil, à y mettre la dernière main lors d'une réunion qui se tiendra à Genève le 28 octobre prochain, juste avant la session extraordinaire du Congrès de l'OMM.

Je vous invite à procéder comme suit:

1. Veuillez indiquer quelles sont les mesures que devraient prendre à votre avis les conseils régionaux et les commissions techniques pour resserrer leurs liens à divers niveaux (n'hésitez pas à développer votre idée):

i) Au niveau de l'organe constituant

ii) Au niveau du Groupe de gestion

iii) Au niveau des groupes de travail/équipes spéciales

iv) Au niveau des experts, etc.

Aux: Présidents des conseils régionaux (P. RA-1743)
Présidents des commissions techniques (P.TC-1726)

2. Veuillez présenter une étude de cas ou donner des exemples illustrant une collaboration réussie entre les présidents des commissions techniques et les présidents des conseils régionaux en indiquant clairement quels sont les éléments qui y ont contribué:

i) Au niveau de l'organe constituant

ii) Au niveau du Groupe de gestion

iii) Au niveau des groupes de travail/experts, etc.

3. Que recommanderiez-vous pour améliorer la coopération entre les commissions techniques et les conseils régionaux en ce qui concerne:

- a) La planification _____
b) La mise en œuvre _____

4. Suite à l'adoption de la résolution 2.4/1 (EC-64) - Examen du rôle et des responsabilités des conseils régionaux, par laquelle le Conseil exécutif prie son Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle d'examiner les dispositions relatives aux fonctions, au rôle et aux responsabilités des conseils régionaux, veuillez indiquer les éléments que vous souhaiteriez y voir figurer (Note: les attributions, fonctions et responsabilités des conseils régionaux sont définies dans la Convention et le Règlement général de l'OMM).

Attributions: _____

Fonctions: _____

Responsabilités: _____

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(D. Grimes)
Président de l'OMM